Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCLouvain BRUXELLES



Plâtre bivalvé

Fiche technique

1. Description

Le plâtre bivalvé est une immobilisation rigide, réalisée en deux parties (antérieure et postérieure), permettant de stabiliser un membre tout en facilitant la surveillance clinique. Il est indiqué notamment en post-opératoire et/ou en traumatologie.







Objectifs :

- Immobiliser le segment concerné en respectant l'axe articulaire.
- Limiter les mouvements et stabiliser la zone lésée.
- Permettre un contrôle facile de l'état cutané et neurovasculaire grâce à l'ouverture du plâtre.

2. Mise en place

Le plâtre bivalvé est confectionné et posé en salle d'opération ou en salle de plâtre par une équipe spécialisée. L'équipe soignante doit être en mesure de gérer l'ouverture et la fermeture du plâtre pour les soins et surveillances.

Procédure :

- Installer le patient en position adaptée selon le segment concerné.
- Vérifier le bon alignement du membre avant la pose.
- Le plâtre est appliqué en deux parties (valves antérieure et postérieure) et maintenu par des bandes de contention ou des sangles velcro.
- Contrôler la bonne tenue : le plâtre doit être ferme, stable, sans gêne circulatoire.
- S'assurer qu'il ne glisse pas et qu'il n'exerce pas de pression excessive sur les reliefs osseux..

3. Ajustement et réglages

- Les sangles de fixation ou bandes de contention doivent être régulièrement vérifiées.
- Le serrage doit être suffisant pour maintenir le plâtre en place sans compromettre la circulation.
- En cas de variations importantes du volume du membre, **l'équipe médicale doit être informée** pour envisager une adaptation. Pour l'équipe soignante, l'adaptabilité est moindre par rapport à une attelle 3 plateaux.

4. Surveillance clinique

Le plâtre bivalvé doit être ouvert régulièrement (selon prescription médicale) pour permettre les soins d'hygiène et la surveillance clinique.

Évaluation cutanée

- Inspection quotidienne de la peau aux zones de pression et de frottement.
- Rechercher : rougeurs persistantes, phlyctènes, érosions, plaies, macération, odeur anormale.
- Prévenir le risque d'escarre, notamment aux saillies osseuses.

Surveillance neurovasculaire

- Coloration cutanée (pâleur, cyanose, marbrures).
- Température locale.
- Œdème soudain ou persistant.
- Temps de recoloration capillaire > 2 secondes.
- Pouls périphériques palpables.
- Mobilité des doigts ou orteils.
- Sensibilité : fourmillements, engourdissements, perte de sensibilité, sensations de brûlure.

Surveillance de la douleur

- Évaluer l'intensité et l'évolution.
- Identifier si elle est liée à une compression, une lésion cutanée ou au contexte post-opératoire.

Conduite à tenir en cas d'anomalie

- Desserrer les sangles ou bandes si le plâtre est trop serré.
- Ouvrir le plâtre en cas de signes de compression sévère (doigts/orteils froids, décolorés, disparition du pouls, douleur intense, œdème important).
- Informer immédiatement l'équipe médicale.

Documentation

- Consigner systématiquement les observations cutanées, neurovasculaires et douloureuses dans le dossier patient.

5. Entretien du plâtre

- Maintenir le plâtre sec et propre.
- Ne pas insérer d'objets sous le plâtre (risque de plaie et d'infection).
- Ne pas appliquer de produits liquides ou huiles sur le plâtre.
- Remplacer les sangles ou bandes si elles sont souillées ou détendues.

6. Conseils au patient

- Respecter la prescription médicale concernant le port du plâtre.
- Ne pas marcher sans aide si l'appui est contre-indiqué.
- Surveiller quotidiennement l'état des doigts/orteils (mobilité, coloration, chaleur, sensibilité).
- Garder le plâtre sec en toute circonstance.
- Signaler immédiatement toute douleur inhabituelle, engourdissement, rougeur persistante ou changement de sensibilité.
- Personnes « ressources »

  - Consultation d'orthopédie : 02 764 29 92
  - OVH : 02 764 29 78
  - Infirmier ressource plaies : 02 764 80 72

Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil locomoteur

Cliniques universitaires SAINT-LUC UCLouvain BRUXELLES

Ont participé à la réalisation de cette brochure :
Jérome Hendrickx
Dan Putineanu
Editeur responsable : Thomas De Nayer
Mise en page : Rudy Lechantre
Photos : IA, Shutterstock et documents reçus

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ?
Merci de nous contacter préalablement.

Fondation SAINT-LUC
Cliniques universitaires SAINT-LUC UCLouvain BRUXELLES

Soutenez Saint-Luc, rendez-vous sur
fondationsaintluc.be

IBAN : BE41 1910 3677 7110
Communication spécifique :
« Orthopédie »

Les dons de 40€ et plus sont déductibles fiscalement.
D'ores et déjà merci !

COMMU-DSQ-612
Septembre 2026

Membre du réseau Lid van het netwerk Huni